

Nomenclature Préfecture : 4111
Service pilote : SERVICE PERSONNEL
Rapporteur : Marie-Hélène ARCHER
Rédacteur : Martine DEPRICK

OBJET : PERSONNEL - ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Madame Marie-Hélène ARCHER rappelle au Comité la délibération en date du 17 octobre 2007, « Objet : tableau des emplois, portant modification des postes suite à la dernière réforme et aux avancements de grade 2007 et expose au Comité :

- ❖ Comme évoqué dans le débat d'orientation budgétaire, de manière à confirmer le potentiel de travail de nos équipes, il convient d'adapter nos effectifs en pourvoyant des postes restés vacants dans l'attente des préconisations de l'étude d'organisation ou suite à des absences pour longue maladie. Pour cela, il est proposé de créer (ou réinscrire) trois postes au tableau des emplois :
 - Un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, sur le poste de technicien SIG resté non pourvu suite au départ de l'emploi jeune, et qui après réflexion pourrait être recréé en y intégrant le suivi Internet, la communication interne et les missions récurrentes de la communication externe.
 - Un poste de technicien au sein du service « réseau », poste non pourvu depuis le départ en retraite d'un agent. (Il est rappelé que l'agent en question était sur un poste administratif qui a fait l'objet d'une suppression de poste à la faveur d'une promotion interne et qu'il y aura donc lieu de créer un poste sur la filière technique).
 - Un poste de responsable de l'entretien des espaces extérieurs (abords des stations, réservoirs, réseau...), un agent ayant fait l'objet d'une procédure de mise en congé de maladie longue durée, il est nécessaire de créer un poste afin de maintenir le niveau des effectifs.

Ne connaissant pas à ce jour la qualité des agents techniques qui seront recrutés, il est proposé de lancer les recrutements dans les cadres d'emplois des techniciens et des adjoints techniques, sans définition de grade et de redéfinir ces postes ultérieurement suivant le grade des candidats retenus.

Le nouveau Tableau des Emplois se présenterait comme indiqué en annexe ci-jointe.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Marie-Hélène ARCHER, Monsieur le Président propose de bien vouloir délibérer.

A L'UNANIMITE, LE COMITE SYNDICAL :

- Décide de créer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe.
- Décide de lancer les recrutements dans les cadres d'emplois des techniciens et des adjoints techniques, sans définition de grade et de redéfinir ces postes ultérieurement.
- Valide le nouveau tableau des emplois.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.
Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Votants : 47	Contre : 0	Abstentions : 0	Pour : 47
--------------	------------	-----------------	-----------

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE / Reçu en Préfecture le 3/01/2008 / Publié le 21/12/2007
--